

Chavornay le 14.03.2021

PREAVIS MUNICIPAL N° 5-2/21

Au Conseil communal de et à Chavornay

Chavornay-Grand Rue-RC289-Modération de trafic et aménagements connexes- demande de crédit.

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les conseillers,

La commission composée de messieurs

**Auberson Claude
Aubert Nicolas
Briand Olivier
Krasniqi Maniks
et du rapporteur**

S'est réunie le 7 avril. Elle a exécuté son mandat en présence du délégué municipal Desponds Pascal qu'elle remercie pour tous les renseignements fournis.

Suite a l'étude d'aménagement de modération de trafic de la Grand'Rue 3 ouvrages ont été réalisés. La commission approuve l'endroit et la faisabilité du modérateur de trafic central ainsi que les travaux et restauration de la place de la fontaine pour les mêmes arguments cités dans le préavis.

Conclusions:

Le Conseil communal de Chavornay,

- vu le préavis de la Municipalité n°5-2/21**
- ouï le rapport de la Commission ad hoc,**

- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Décide:

- d'autoriser la Municipalité, dans le secteur de la fontaine de la Grand Rue, d'installer des modérateurs de trafic latéraux, d'élargir les trottoirs, de poser un conteneur à déchets enterré, de réaménager les bassins de la fontaine et de construire un couvert,

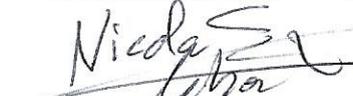
- d'accorder à ce titre un crédit de CHF 215'000.-TTC,

- de financer ces constructions par la trésorerie courante ou alors, si cette dernière n'était pas suffisante, de recourir à l'emprunt. Il fera l'objet d'un compte au bilan amortissable en 20 ans.

Les membres : Auberson Claude

Aubert Nicolas

Briand Olivier



Krasniqi Maniks

Auberson Pierre-Alain

